



## Résumé de la situation de sécurité alimentaire

### Sommaire

#### Résumé de la situation de la sécurité alimentaire (p.1)

#### Conditions de disponibilité alimentaire (p.2)

#### -Pluviométrie (p.2)

#### -Situation agricole (P. 3)

#### -Disponibilité de produits (p.3)

#### -Protection des végétaux (p.3)

#### -Accès aux intrants (P.3)

#### -Production et Santé santé animale (p.4)

#### -Activités para-agricoles (p.4)

#### Prix des produits sur les marchés (p.4)

#### Conclusion et recommandations (p.5)

Dans le département du Nord'Est, la sécurité alimentaire est menacée par une très sévère sécheresse. En effet, 70.4 et 1.3 mm de pluies en moyenne sont respectivement enregistrés de février à mars (figure 2), sauf à Sainte Suzanne, où l'excès d'humidité a entravé toutes activités agricoles (321 mm), Mont Organisé (126 mm) et Vallières (104 mm), notamment en février. Les pâturages se transforment alors en désert (figure 1). En conséquence, les rizières sont maintenant utilisées comme pâturage. Toutes les activités agricoles sont paralysées. Le riz, qui représente la seule culture de rente dans le Nord'Est, n'a pas pu être planté normalement. Le pire, la quantité insignifiante de riz semé est détruite par des rats et par un insect dénommé «caracol». Les plantations d'arachide, d'igname, de maïs, de pois inconnu, gombo, etc. par ailleurs n'ont pas eu lieu non plus. La grande campagne d'haricot d'avril est, elle aussi, perturbée. Dans les zones montagneuses, les récoltes d'igname et du manioc sont rendues difficiles à cause de la dureté des sols provoquée par la sécheresse.

Figure 1 : Fourrage entièrement desséché d'un pâturage



D'un autre côté, on a assisté à une production massive de charbon de bois et de bois d'œuvre et une augmentation de la vente de bétails. Deux stratégies adoptées généralement par les ménages pauvres en milieu rural pour accéder à un certain pouvoir d'achat en cas de chocs majeurs, comme la situation de sécheresse sévissant dans le département.

L'inexploitation de la plupart des parcelles et le dépérissement des plantations établies ont provoqué une diminution significative de la disponibilité alimentaire locale induisant ainsi une hausse considérable de prix des produits et un faible accès des ménages aux produits alimentaires de base. C'est que, en l'absence de récoltes, les marchés locaux sont surtout approvisionnés en produits importés, provenant notamment de la République Dominicaine. Ainsi, des hausses considérables de prix des produits alimentaires de base ont été enregistrées durant le mois de mars. Comme conséquence, l'accès à ces différents produits est difficile pour les ménages, pauvres pour la plupart. Certes, durant cette période, environ 1,500 personnes ont bénéficié des activités de cash for work dans les communes de Ouanaminthe, de Sainte Suzanne, de Ferrier, leur facilitant ainsi l'accès aux aliments. Mais ce nombre est insignifiant par rapport à la quantité de familles en proie à d'énormes difficultés depuis l'apparition de la sécheresse.

Les conditions de sécurité alimentaire de la population du Nord'Est se sont donc détériorées de janvier à mars 2011. Une situation qui pourra s'accroître au cours des prochains mois si aucune action n'est entreprise. Face à cet état de fait, les mesures suivantes sont recommandées aux acteurs concernés: i) réaliser une campagne de dératisation dans les communes les plus infestées ; ii) mettre sur pied des activités de «cash et food for work », en vue de favoriser la recapitalisation et l'alimentation des familles ; iii) faciliter l'accès des agriculteurs au crédit agricole; v) subventionner les activités de préparation de sols au profit des agriculteurs.



### Situation Agricole

Dans les plaines irriguées et sèches, toutes les activités agricoles, effectuées habituellement entre janvier et avril, sont sévèrement paralysées par la sécheresse. Par exemple, dans les plaines irriguées de Fort-Liberté, de Ferrier et de Ouanaminthe, les opérations de mise en place des parcelles de riz se font entre janvier et mars. Cette année, moins de 10% de la superficie rizicole ont pu être emblavées jusqu'à date. Les peu de parcelles plantées souffrent affreusement du déficit hydrique.

En ce qui a trait aux autres cultures, la situation n'est pas différente de celle du riz. L'arachide qui représente une culture non négligeable dans les communes de Ouanaminthe, de Capotille et de Terrier Rouge n'a pas pu être semée. Le maïs, le pois inconnu, la patate douce, le gombo, le pois congo n'ont pas pu être semés non plus. Cette dernière culture est d'une importance considérable dans le Nord'Est, particulièrement à Mombin Crochu où elle représente une importante source de revenu pour les agriculteurs. En plus de ces cultures mentionnées ci-dessus, la grande campagne d'haricot du fin mars - début mai est fortement compromise.

Dans les communes de Sainte Suzanne, Mont-Organisé, Vallières, etc. les plantations d'igname n'ont pas pu être établies. Le retard de plantation engendre des pertes de semences. On assiste au dépérissement des plantes dans des parcelles récoltées au moment de la sécheresse. Des semences de patate douce sont aussi perdues. Les plantations déjà établies comme la banane, la patate, la canne à sucre, etc. sont dans une situation déplorable. Même le développement des fruits du manguier est affecté. Des chutes de fleurs et de fruits des citrus sont également observées.

### Disponibilité de produits

Durant la période de février à mars, très peu de denrées ont été récoltées. Les plantations d'haricot de décembre sont perdues à 80 %. Quant au maïs, les pertes avoisinent presque 95 %. Tout ceci entraîne une diminution considérable de la disponibilité alimentaire locale. Ainsi, si les marchés locaux sont approvisionnés en produits alimentaires, ils le sont surtout de la République voisine, notamment des zones proches de la frontière telles Dajabon, Sanjuan, Santiago, etc., où l'agriculture est toujours florissante.

### Protection des végétaux

L'agriculture du Nord'Est est confronté aux problèmes de maladies et de rongeurs causant des dégâts et des pertes considérables aux cultures. Plus que les autres, cette année les rats ont causé des pertes et des dégâts énormes à la culture du riz à Fort-Liberté, à Ferrier et à Ouanaminthe. Toutes les étapes de la production ont été affectées : la semence nouvellement semée dans les pépinières, le développement des plantules et de la culture au champ et surtout celle en phase de production. Dans les pépinières et à l'étape initiale de développement, la culture du riz est également attaquée par un mollusque dénommée « Caracol ». Des maladies non identifiées frappent non seulement le riz, mais toutes les autres cultures du département. Par exemple, frappée par une maladie, la variété d'igname appelée « Yanm France » est sur le point d'être disparue.

### Accès aux intrants

En dépit de la nette diminution des activités de production, du fertilisant est disponible à la Direction Départementale Agricole du Nord'Est (DDANE), au prix de 400 gourdes le sac de 100 livres. Quand est-il de l'avenir de la grande partie des semences de riz, de variété « Prosequisa-4, distribuées par le MARNDR, qui ne sont pas encore semées ? Seuls les bénéficiaires peuvent en dire plus !

## Production et santé animale

Le gardiennage, en particulier l'élevage bovin, fait face à un sérieux problème d'aliment. Toutes les parcelles fourragères sont presque entièrement desséchées (figure 1). Dans les plaines irriguées, on utilise les parcelles non encore plantées en riz pour nourrir le bétail. Dans d'autres zones, ils sont emmenés le long des rivières et des ravins. Les feuilles des arbres pérennes sont aussi utilisées par les éleveurs pour alimenter leur bétail. Selon certains directeurs des Bureaux Agricoles Communaux du MARNDR, le New Castle, qui n'est pas encore manifesté cette année, risque d'apparaître avec les premières pluies du mois de mai. Des médicaments de base permettant de faire face aux problèmes préliminaires sont toutefois disponibles à la Direction Départementale Agricole du Nord'Est (DDANE).

## Activités para-agricoles

Une forte augmentation des activités para-agricoles telles que la production de charbon de bois et de bois d'œuvre a été observée. Pour subvenir aux besoins de leur famille, les agriculteurs recourent aux coupes massives d'arbres, en vue de la production du charbon de bois un peu partout dans le département. On a également pu noter une augmentation dans la production de planche du côté de Mombin Crochu et de Vallières. Ces activités para-agricoles entrent dans le cadre des stratégies de réponses adoptées généralement par les ménages pauvres en milieu rural, pour accéder à un certain pouvoir d'achat en cas de chocs majeurs.

## Prix des produits sur les marchés

L'évolution des prix du riz importé, du haricot noir et du maïs moulu local, aliments de base des familles haïtiennes, se trouve représentée sur les figures ci-contre.

L'analyse des figures montre une hausse significative de prix du haricot noir et du maïs moulu local sur les marchés de Ferrier, de Mont-Organisé, de Mombin Crochu et de Vallières durant le mois de mars. Contrairement aux autres produits, le prix du riz miami reste stable sur les différents marchés, sauf à Ferrier où la marmite de 6 livres était passée de 140 gourdes à 168 gourdes entre les mois de février et mars (figure 3).

A Ferrier comme à Vallières, le prix du haricot noir, quoique différent sur les deux marchés, n'a pas changé entre janvier et février. La marmite de 6 livres se vendait à 175 et 150 gourdes respectivement. En ce qui a trait aux marchés de Mont-Organisé et de Mombin Crochu, on a observé une baisse de prix entre les deux (2) mois considérés. En comparaison au mois de février, le prix de ce produit en question est passé de 175 à 210 gourdes au cours du mois de mars sur le marché de Ferrier, soit une différence de 20 % (figure 4).

A l'exception de Ferrier, où le prix du maïs moulu local s'est stabilisé depuis le mois de janvier, des disparités énormes ont été observées entre les différentes communes. Par exemple, en Février, on achetait la marmite de 6 livres à 49 gourdes à Ferrier, 56 gourdes à Mont-Organisé, 50 gourdes à Mombin Crochu et 40 gourdes à Vallières alors que entre février et mars les prix augmentaient de 56 à 74 gourdes, de 50 à 60 gourdes et de 40 à 60 gourdes à Mont-Organisé, à Mombin Crochu et à Vallières respectivement (figure 5).

Figure 3 : Prix du riz importé sur le marché

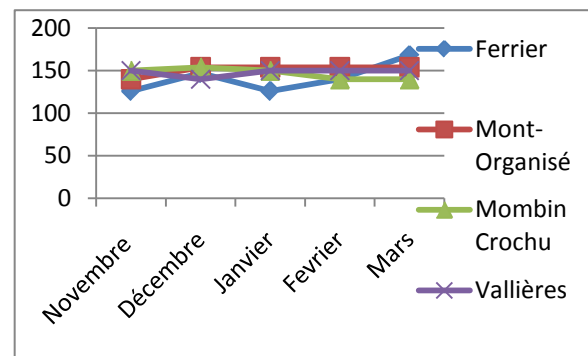
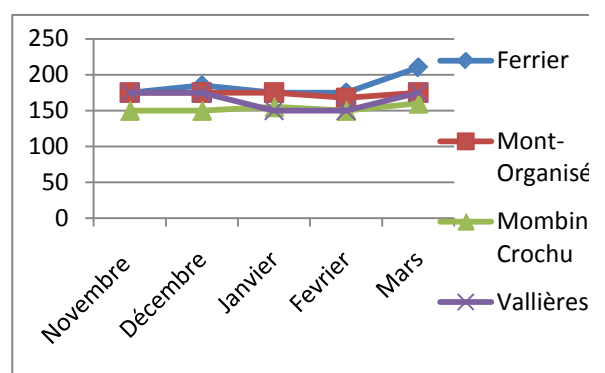


Figure 4: Prix du haricot noir sur le marché



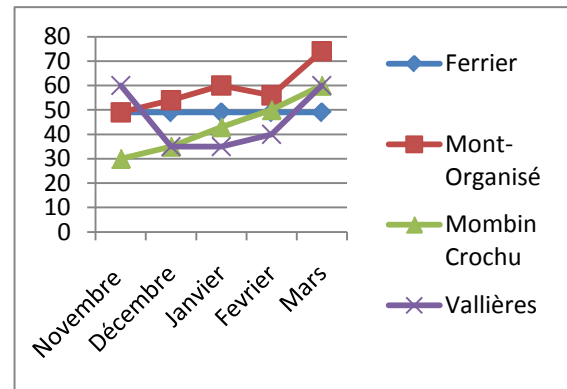
Par ailleurs, il est important de noter une baisse des prix du charbon de bois et des bœufs. Sur le marché principal du département, le sac de charbon est passé de 350 à 300 gourdes. On peut acheter à 15,000 gourdes une vache qui valait 20,000 à 22,500 gourdes 2 à 3 mois auparavant.

### Conclusion et recommandations

Toutes les conditions sont réunies pour que les conditions de sécurité alimentaire déjà précaires des ménages se détériorent davantage dans le Nord-est. Donc on anticipe une augmentation du nombre de personnes ou de familles en insécurité alimentaire actuelle et dans les mois à venir. Cette situation résulte de plusieurs facteurs : non établissement quasi total de nouvelles plantations depuis le mois de janvier dernier, destruction des pépinières de riz par des rats, dépérissement des parcelles établies par la sécheresse, détérioration des cultures pérennes, et hausse des prix des produits alimentaires de base. Pour pallier cette situation, il est d'une extrême urgence de prendre des mesures correctives telles que:

- ❖ Réaliser dans le plus bref délai une campagne de dératisation ;
- ❖ Mettre sur pied des activités de «cash and food for work», en vue de favoriser la recapitalisation et l'alimentation des familles ;
- ❖ Faciliter l'accès des agriculteurs au crédit agricole ;
- ❖ Réaliser des campagnes régulières de vaccination, notamment contre le New Castle ;
- ❖ subventionner les activités de préparation de sols au profit des agriculteurs.

Figure 5 : Prix du maïs moulu local sur le marché



**Nous apprécierons tout commentaire qui pourrait contribuer à faire de ce bulletin un outil plus utile.**

**Pour information et contact :**

Agronome Rémi Prosper : [Prosper109@yahoo.fr](mailto:Prosper109@yahoo.fr), Tél: 3815-3348/3454-1263

Agronome Théard Marcelin : [theardmarcelin@yahoo.fr](mailto:theardmarcelin@yahoo.fr), Tél: 3463-5498/3880-1164

Agronome Jean-Charles AUDATE : [jcharlesaudate@yahoo.fr](mailto:jcharlesaudate@yahoo.fr), Tél : 3763-5532/3706-9644

Coordination Nationale de la Sécurité Alimentaire (CNSA) : [publication@cnsahaiti.org](mailto:publication@cnsahaiti.org), Tél : 2257-6333 ou